

L'abbé de Beauvais ou le glas de l'ancien régime

S'adressant à Louis XV et à sa cour le jeudi Saint 1774, le prédicateur Jean Baptiste de Beauvais déclare à son auditoire : « Sire, mon devoir de ministre de Dieu m'ordonne de vous dire que vos peuples sont malheureux, que vous en êtes la cause et qu'on vous le laisse ignorer .» Cette mise en garde sévère au roi de France est prononcée par un Cherbourgeois d'origine Tourlavillaise.

Jean-Baptiste de Beauvais est né à Cherbourg le dix décembre 1731 à l'angle de la rue du Cimetière -rue Noël- et de la rue de la Trinité- rue Tour Carrée.

Sa mère, Charlotte Luce, est née à Tourlaville et a épousé le trente juillet 1729, monsieur de Beauvais, un bourgeois de Paris, avocat au parlement. Celui-ci était probablement un proche ou un parent du Seigneur de Tourlaville, Jean-Baptiste de Crosville, si bien qu'il est arrivé dans notre commune en qualité de régisseur du château. L'histoire ne raconte pas si monsieur de Beauvais - père- est venu à Tourlaville pour retrouver celle qu'il allait épouser ou si, au contraire, il a rencontré Charlotte Luce une fois nommé régisseur du château de Tourlaville.

Jean-Baptiste de Beauvais, qui doit son prénom au Seigneur de Tourlaville, a passé une partie de sa jeunesse entre Tourlaville et Cherbourg mais il montre très tôt de telles dispositions pour les études que la famille s'installe à Paris et confie le jeune homme aux mains des maîtres du collège d'Harcourt. Il s'y fait remarquer, nous dit son biographe, « par un esprit juste et pénétrant, une imagination féconde et brillante, une âme noble et sensible, et il fit de rapides progrès, l'emportant très tôt sur ses jeunes concurrents. » A la suite du décès de monsieur de Beauvais-père- le dix-sept décembre 1748, sa mère, perturbée par son veuvage, est contrainte de rentrer à Cherbourg ; le jeune Jean-Baptiste est alors placé sous la tutelle de son oncle paternel qui songe à l'établir et à le marier, avec sa propre fille dit-on !

Un brillant prédicateur à la cour de France

Peine perdue, car déjouant les projets de son oncle, il renonce aux études de philosophie et opte pour l'état ecclésiastique, reçoit la tonsure et est admis au collège Sainte-Barbe puis dans d'autres établissements proches de Paris.

C'est à Coutances, des mains de « son » évêque qu'il souhaite recevoir l'ordination sacerdotale ; il profite de son voyage en Normandie pour rendre visite à sa mère et participer à une séance de la société académique locale de Cherbourg dont il était membre. Il fait ses adieux aux amis d'ici en leur disant : « Que ma main se dessèche, que ma langue s'attache à mon palais si je t'oublie ô ville de Cherbourg... » De retour à Paris, son éloquence est appréciée de ses contemporains et il est appelé très tôt dans les chaires les plus renommées de la capitale.

C'est ainsi qu'il a prononcé un nombre considérable d'oraisons funèbres, celle du duc de Parme, gendre du roi en 1766, celle de Louis XV le vingt-sept juillet 1774 à la basilique de Saint-Denis, du maréchal de Mury le quatre avril 1776. On fait appel à lui pour prononcer les panégyriques les plus prestigieux de l'époque, celui de Saint Louis pour l'académie française, celui de Saint Augustin. En somme, et même s'il n'en a pas gardé la notoriété, Jean Baptiste de Beauvais se situe dans la pure tradition de Bossuet, demeuré le plus célèbre des prédicateurs de la cour de France sous le règne de Louis XIV.

Attaquer les Grands pour leur ouvrir les yeux sur les Lumières

Bien que n'étant pas noble, le roi consent à le promouvoir évêque de Senez, en Provence, en décembre 1773. A peine est-il installé qu'il est désigné en 1775 pour siéger à l'assemblée générale du clergé à Paris. Son mandat lui est renouvelé le quinze octobre 1782 et estimant ne pas être en mesure d'assurer correctement sa épiscopat, il renonce à l'évêché de Senez en 1783.

Sur le plan de la pensée, Jean-Baptiste de Beauvais est proche de l'ancien régime mais il dénonce avec force les fastes et l'insouciance de la cour : « Quelles doivent être nos alarmes pour le sort futur de cette monarchie ? ...Cette monarchie qui a paru monter, le siècle dernier, au plus haut degré de sa gloire, serait-elle donc arrivée à son âge de langueur et de caducité ? » Il interpelle vivement les courtisans : « ...ô vous qui êtes si attentifs à faire valoir les prérogatives de votre rang, souffrirez-vous que des hommes obscurs l'emportent sur vous en générosité... ? Qu'est-ce qui pousse ainsi Monsieur de Beauvais à exhorter le roi et sa cour à plus de modestie, de probité, de conscience morale, sociale et politique ? La réponse nous semble être donnée dans la phrase citée ci-dessus lorsqu'il évoque les hommes obscurs. De façon probable, il fait allusion aux philosophes des Lumières, Voltaire, Rousseau, Montesquieu ; il vise également les encyclopédistes, Diderot, d'Alembert qui dominant la pensée politique et philosophique depuis le début du siècle. Ceux-ci, en critiquant les hiérarchies, sociale et religieuse au nom d'un humanisme axé sur la valeur de

l'individu, fondent une idéologie qui met en danger l'ancien régime, la noblesse et le clergé et donc les structures politiques issues de la féodalité.

« Il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre »

C'est au cœur même du pouvoir qu'il mène son crédo contre la cour de Versailles. Par ses discours enflammés, il tente l'impossible pour éviter la décadence, mais, quelques années plus tard, sous l'influence des Lumières, la bourgeoisie renverse la royauté. Jean-Baptiste de Beauvais avait parfaitement compris les mécanismes intellectuels et politiques qui emporteraient l'ancien régime : «...C'est donc dans la maison des rois que le luxe semble avoir fixé dans tous les temps le centre de ses ravages et d'où il répand ses dangereuses influences sur tous les ordres et toutes les parties de l'Etat... N'est-ce pas ce luxe lui-même qui prodigue en agréments superflus ce qui était destiné à des besoins véritables ...Qu'il nous soit permis, Sire, de répéter ici, devant vos augustes petits-fils, les sages conseils adressés autrefois à votre vertueux père : ne vous laissez point obséder par les esprits flatteurs et insinuants, faites sentir que vous n'aimez ni les louanges ni les bassesses ; ne donnez votre confiance qu'à ceux qui ont le courage de vous contredire et qui aiment mieux votre réputation que votre faveur. » Rien n'y fera, ses appels pressants à des changements resteront lettres mortes ; c'est en vain qu'il a voulu faire comprendre au pouvoir qu'il devait écouter le peuple pour le reconquérir.

A bout d'arguments, fatigué, mis à l'écart de la cour ou pressentant seulement que la révolution est irrémédiable, il se retire à l'archevêché de Paris et au Mont Valérien où il consacre son temps à la création d'une école de formation des jeunes prédicateurs et à la rédaction d'un ouvrage de doctrine et d'éloquence chrétienne.

Représentant du clergé aux états généraux : dernière tentative, dernier échec

Face à la montée de la contestation populaire, Louis XVI, sous la pression, décide de réunir les états généraux en mai 1789. Le clergé comme les autres ordres, noblesse et tiers-état, est chargé d'élire ses représentants. Réticent au prime abord, Jean-Baptiste de Beauvais se laisse convaincre par ses amis que ses qualités d'orateur peuvent être utiles au clergé et il est désigné par le bailliage de Paris pour siéger aux états généraux. Il s'était préparé à y prendre la parole, mais l'heure n'est plus aux mots ni même à la réforme. La révolution est en marche et le pouvoir change de main.

Monsieur de Beauvais se retire définitivement à l'archevêché. L'endroit est mal choisi car l'archevêque de Paris est connu dans la capitale pour son attachement à l'ancien régime et lorsque les deux hommes rédigent ensemble un mémoire sur la ligne de conduite de l'église de France, l'hostilité du peuple est manifeste.

La tension monte encore d'un cran lorsque sont débattues à l'assemblée les premières mesures contre les biens du clergé. Le vingt-quatre juillet 1789, revenant de Versailles, le carrosse de l'archevêque reçoit des jets de pierre ; le prélat décide de quitter la France abandonnant son protégé, de Beauvais, dans l'archevêché livré au pillage. Le prédicateur sombre dans la tristesse et le désarroi ; il décède quelques mois plus tard, le quatre avril 1790.

Près de cinquante années plus tard, le trois mai 1839, le conseil municipal de Cherbourg décide d'honorer sa mémoire en donnant son nom à une voie communale. Il s'agit d'une rue nouvellement créée, parallèle au bassin du commerce et au canal de retenue.

Aujourd'hui, la rue de Beauvais a disparu au profit d'une grande surface commerciale construite en 1975.

J.J.B

Sources

Jean Canu - Mémoires de la société nationale académique de Cherbourg 1995, Georges Hyernard et M. Moulin 1879 - F. Godefroy, histoire de la littérature française 1877 - Archives municipales de Cherbourg, J.P. Pasquette.